



Au programme en cette rentrée

Le mot du Maire

Les mois se suivent et ne se ressemblent pas ! Après un début d'année difficile pour beaucoup d'entre nous, l'été a finalement été animé à Vézelay. Le village a pu renouer avec ses visiteurs, l'activité économique a repris et les animations culturelles et associatives se sont maintenues dans toute la mesure du possible, en dépit des fortes contraintes imposées par les autorités sanitaires. L'été a été propice également à la préparation de la rentrée. Plusieurs rendez-vous nous attendent dans les prochaines semaines.

Au plaisir de vous y retrouver ressourcés pour les uns, rassérénés pour les autres et, je l'espère, tous en bonne santé !

Hubert Barbieux

La rentrée à l'école

Enfants, enseignants et agents municipaux ont repris le chemin de l'école, mardi 1^{er} septembre. Masqués mais contents de se retrouver ! Pour notre plus grand bonheur, l'effectif de l'école primaire se maintient, grâce notamment à l'installation dans le Vézélien de plusieurs familles convaincues par leur expérience du confinement dans la région : 20 enfants ont ainsi fait leur rentrée à l'école maternelle et 15 à l'école élémentaire. Côté cantine, les repas continueront à être préparés principalement à partir de produits achetés, en circuits courts, auprès notamment d'éleveurs et maraichers du Vézélien, et les enfants devraient prendre leurs déjeuners dans une ambiance moins bruyante à la suite des travaux d'insonorisation opérés dans l'été.

Aménagement des espaces publics : votre avis nous intéresse.

Les **travaux de restauration de la rue de la Porte Neuve** vont enfin pouvoir commencer. La commune a sélectionné le maître d'œuvre chargé de l'assister dans la définition du projet d'aménagement, qui fera office de première opération test dans l'aménagement des espaces urbains. Une **première réunion** est prévue le **vendredi 25 septembre**, à 18h00 afin de permettre aux riverains d'exprimer leurs besoins au maître d'œuvre (salle du Clos). Une autre réunion de concertation ouverte à tous et de discussion sur les premières ébauches interviendra secondairement.

De même, l'équipe municipale vous invite le **19 septembre, à 18h00** à côté du monument aux morts pour recueillir **vos idées et suggestions sur l'aménagement du parvis**. La municipalité vous soumettra prochainement dans cette perspective les pistes d'amélioration auxquelles elle a réfléchi ces dernières semaines au regard de l'avant-projet sommaire élaboré par le maître d'œuvre en 2019. Il sera plus facile de se rendre compte directement sur le terrain des pistes envisageables. Là encore, on vous attend nombreux (mais masqués !)



Les projets de la municipalité – état des lieux

Vous avez été un certain nombre à manifester votre intérêt pour deux initiatives lancées par la mairie au printemps : le projet de **maison France Services** et les **projets éco-citoyens**.

Une première réunion publique s'est tenue le 13 juillet autour du projet France services . Une quinzaine de Vézeliens étaient présents. Les questions ont principalement porté sur les services susceptibles d'être rendus par cette structure, son mode de financement, le choix de son implantation, la façon d'associer les habitants de Vézelay et des autres communes au projet. Le président de la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan, M. Pascal Germain, était également présent ; il a rappelé les rôles respectifs de la commune et de la communauté de communes dans ce type de projets, et indiqué que d'autres communes du territoire portaient, elles aussi, un projet de maison France services (Quarré-les-Tombes, Chatel-Censoir, Avallon la Morlande, Arcy-sur-Cure). Une rencontre est prévue le 11 septembre prochain avec les maires de ces communes pour éviter la concurrence entre eux et envisager leur meilleure articulation. On vous en dit plus dans le prochain bulletin municipal.

Une première rencontre est programmée le vendredi **18 septembre à 18h00 à la salle du Clos** entre les élus chargés des questions d'environnement et les vézeliens qui avaient pris le temps au printemps de réfléchir à des projets écologiques et solidaires susceptibles d'être financés par la commune en 2020. L'objectif est de faire émerger les projets prêts à mettre en œuvre dès cette année et de vous les soumettre dans le prochain bulletin municipal.

Chantiers citoyens : on y prend goût !

Après le nettoyage du parking situé entre l'hôtel de la Poste et du Lion d'Or et La Palombière, le nettoyage des trottoirs allant de la route de l'Etang au champ de Foire, et l'entretien de la Roseraie, l'équipe municipale vous donne rendez-vous **le samedi 3 octobre à 9h00 pour un nouveau chantier citoyen**. Objectif du jour : repeindre les volets arrière de la mairie (côté jardin).

Appel au civisme

Face à la répétition des actes d'incivisme durant l'été au niveau de l'espace propreté (situé sur le parking du Clos), qui a conduit les services des ordures ménagères à refuser à plusieurs reprises de relever les bacs. Les services "Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés" de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) ont entrepris une réflexion sur un changement de lieu d'implantation de cet espace propreté. De même, ils ont engagé la mise à jour de la liste des contributeurs vézeliens à la redevance incitative afin de s'assurer que chaque foyer s'acquitte bien de son dû. N'hésitez pas à prendre contact avec les services (03.86.34.93.12 ou environnement.ccavm@orange.fr ou CCAVM - 9 rue Carnot - 89200 AVALLON), si vous avez des doutes sur vos obligations à ce sujet !

A vos agendas

Comme chaque année, la commune de Vézelay participera activement aux **Journées du Patrimoine**, programmées cette année le **19 et 20 septembre**. Plus de détails prochainement sur le site de la mairie et sur les panneaux publics.

Chose promise, chose due. L'équipe municipale s'était engagée durant la campagne à organiser une **réunion publique par an** pour faire un état des lieux de l'action municipale. Nous vous donnons rendez-vous pour cette première édition de la mandature le **samedi 26 septembre à 18h00 à la salle du Clos**.

La prochaine **réunion de conseil municipal** est prévue **le vendredi 25 septembre à 20h15** à la salle des fêtes des Bois de la Madeleine.

Permanences du maire : le 1^{er}, le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10h00 à 11h30 à la mairie ; et le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h00 à 10h30 à la salle de fêtes des Bois de la Madeleine.

Note: La présentation est disponible en ligne sur le site Internet de la Mairie.

